



Richard RIVAUD

Maire de Fontenay-le-Fleury
Vice-Président de la Communauté
d'agglomération de Versailles Grand Parc

Alain SANSON

Adjoint au Maire,
délégué à l'Urbanisme

Sabrina JUILLET-GARZON

Adjointe au Maire,
déléguée à l'Enfance

François PELISSIER

Président du groupe Techniwood - Ecologgia

ont le plaisir de vous convier à la

Visite de chantier de la réhabilitation du groupe scolaire élémentaire Louis Pasteur

Mercredi 17 janvier 2018

à 9 h, 9-11 rue Pasteur à Fontenay-le-Fleury
En présence de Dominique MAI, Architecte de la Ville



Visite de chantier en construction bois - Réhabilitation et surélévation
Une démarche pédagogique exceptionnelle depuis 2 ans.



Yvelines
Le Département



Renseignements et Inscription par mail

dominique.pelissier@techniwood.fr - 06 11 75 11 69

Un équipement réhabilité, innovant, durable et très performant

- Un groupe scolaire pouvant accueillir **240 enfants**,
- De nouveaux services : **8 salles de classe**, salle d'arts plastiques et d'activités **modulables en salles de classes**, salle des maîtres et de direction, locaux de rangement et stockage, un ascenseur...
- **Regroupement en un seul bâtiment** de l'ensemble des classes,
- **Une nouvelle identité et une cohérence esthétique** au travers d'une nouvelle enveloppe,
- **Une diminution par 3 de la consommation énergétique**, une construction qui s'inscrit dans une démarche HQE.

Une architecture au service des enfants

- **Une démarche pédagogique** initiée avec les élèves depuis 2 ans.
- Des fenêtres apportant **une lumière naturelle** dans tous les espaces,
- Un confort **acoustique et un équilibre thermique en toute saison**,
- Une **qualité de renouvellement de l'air** préservant la santé des plus fragiles,
- Des nouveaux préaux plus volumineux.
- **Une accessibilité pour tous.**

Une réhabilitation entièrement réalisée en bois

- Une **isolation thermique** par l'extérieur grâce au **bardage bois isolant** (le bois est 15 fois plus isolant que le béton).
- Une **surélévation en bois massif**, une charpente bois lamellé collé et **caissons de toitures préfabriqués et isolés.**



INFO +

LE "PLAN BOIS CONSTRUCTION III 2017-2020"

Les nouvelles mesures gouvernementales

Le gouvernement a annoncé le 29 septembre 2017 la mise en place d'un 3^e plan d'actions pour favoriser, valoriser et développer l'usage de la construction bois dans le bâtiment. Dans la continuité des deux précédentes séries de mesures datant de 2009 et 2014, le plan 2017 est constitué de trois axes. Il s'attachera en particulier à lever les freins culturels et à positionner favorablement les solutions bois dans la perspective de la future réglementation environnementale du bâtiment.

Les + du bois

- Un ouvrage **solide, résistant et léger** sans modification des fondations.
- Une **construction rapide** en filière sèche grâce à la préfabrication (intégration isolant et menuiserie en usine).
- **Limitation de nuisances** de chantier.
- Une ressource **écologique** provenant de forêts françaises gérées durablement.
- **Un impact environnemental** (gain de 200 tonnes de CO₂).